PALMARÈS
ARCHITECTURES habitées

Photographie © Sylvain Duffard

CAUE Conseil d'architecture d'urbanisme & de l'environnement VAL DE MARNE

AGENCE DE L'ÉNERGIE CAUE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

OA Île-de-France

MPP MÉDIATHÈQUE DU PATRIMOINE ET DE LA PHOTOGRAPHIE

ÀVIVRE DÉFI DE L'ARCHITECTURE

FIBOIS ÎLE-DE-FRANCE

A&P Architectes & Patrimoines

UA 94

Avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

Architectes maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, vous avez réalisé un projet dans le Val-de-Marne ?

LES DATES À NE PAS MANQUER !

- **CANDIDATURES**
  Du 1er septembre au 26 octobre 2022
- **VOTE DU PUBLIC**
  Du 15 janvier au 15 février 2023
- **JURY**
  Fin février 2023
- **REMISE DES PRIX**
  Fin juin 2023

Le CAUE 94 vous invite à participer à la **seconde édition du palmarès « Architectures habitées ».**

Dans le but de valoriser les projets de construction, de transformation, de rénovation ou d'agrandissement, le palmarès « Architectures habitées » s'oriente exclusivement vers l'habitat individuel et la restructuration d'appartement.

Vous pouvez **déposer vos candidatures du 1er septembre jusqu'au 26 octobre 2022** sur la plateforme internet dédiée au palmarès.

Pour participer rendez-vous sur :
www.caue94.fr

Contact :
01 48 52 55 20
architectures-habitees@caue94.fr

CAUE Conseil d'architecture d'urbanisme & de l'environnement VAL DE MARNE

AGENCE DE L'ÉNERGIE